

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1985)

Heft: 14: L'ordonnance du BCF

Rubrik: La rubrique du Centre de liaison

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rubrique du Centre de liaison

Association générale du CL

Les déléguées des 23 associations que compte le CL ont participé, vendredi 25 octobre, à leur 3ème assemblée générale, à Glovelier.

La Présidente, Madame Betty Cattin, menait les débats.

L'ordre du jour - rapport de la présidente, comptes, budget, réélection des vérificatrices - a été approuvé par l'assemblée.

Une action ponctuelle a été organisée. Les femmes présentes ont été invitées à faire inscrire leur prénom à côté de celui de leur mari dans l'annuaire téléphonique.

Madame Monique Heinis, animatrice et représentante de Fréquence-Jura, a invité les membres du CL à se présenter sur les ondes, dans le cadre des "Magazines-Plus". Ces émissions de 10 à 20 minutes sont diffusées le mercredi soir. Plusieurs associations se sont d'ores et déjà annoncées pour collaborer à la radio locale, et ainsi se faire mieux connaître des auditeur(trice)s jurassiens.

Le Zonta-Club

Dès la création du CL, ses responsables proposèrent de faire plus ample connaissance avec chaque association membre. C'est donc lors de sa 3ème assemblée générale, que pour la première fois les participantes eurent l'occasion de découvrir une des nombreuses associations jurassiennes: le Zonta.

L'honneur de le présenter revint à Madame Mimi Zahno, membre du club, qui deviendra, dès juin 1986, présidente de tous les clubs de Suisse. Mimi Zahno précisa tout d'abord : "Nous ne sommes pas un clan, nous ne sommes pas des dames patronnes... Alors qui sommes-nous ? Que faisons-nous ? A quoi servons-nous ?"

L'histoire du Zonta-Club remonte à la guerre de 1914-1918. En l'absence des hommes, les Américaines, sans hésitation aucune, se mirent à l'œuvre. Elles déployèrent leur savoir, leur énergie et leur efficacité, tant dans la famille et le ménage, que dans le commerce, l'industrie, les hôpitaux ou les banques : dans tout ce que compte la vie sociale, familiale, professionnelle et économique.

Dès la fin de la guerre on les pria de retourner dans leur foyer, voire de reprendre leur rôle de femme docile et discrète, de femme subalterne.

Enrichies des expériences des années écoulées, conscientes de ce dont elles étaient capables, elles décidèrent de s'unir en association. C'est alors que fut créé le Zonta à Buffalo en 1919.

Quelques-uns de ses buts furent définis ainsi :

- "encourager la valeur morale dans les affaires et les professions libérales;
- améliorer le statut légal, politique, économique et professionnel de la femme;
- travailler à l'avènement de la compréhension, de la paix, grâce à une fraternité mondiale des femmes ayant des activités de cadres dans les affaires et les professions libérales et à responsabilités et unies dans un même idéal de service."

La dénomination "Zonta" est tirée de la langue des Sioux et signifie : honnête, droit, digne de confiance.

En 1930, le Zonta devient international, avec la création du premier club européen à Vienne.

C'est à Berne, en 1948, que fut fondé le premier club de Suisse. Actuellement, la Suisse compte 12 clubs : ce sont, dans

leur ordre de création, Berne, Bâle, Delémont, Zurich, Lucerne, Schaffhouse, Genève, Lausanne, Lugano, Neuchâtel, Fribourg et Bienne.

Le club de Delémont, le troisième créé en Suisse, a trente ans d'existence. C'est une Delémontaine, Jeanne Siegfried qui en fut l'instigatrice. Aujourd'hui, il compte 50 membres qui regroupent des femmes des régions de Porrentruy, Delémont, les Franches-Montagnes et Moutier, jusqu'à St-Imier.

Pour devenir membre du Zonta, la candidate doit être cooptée par l'assemblée. Chaque profession appelée "classification" ne peut être représentée que deux fois. Le Zonta recevra des femmes de professions libérales, des enseignantes, des cadres, des femmes exerçant du volontariat.

Les membres du club de Delémont se réunissent chaque deuxième mercredi du mois. Une séance administrative, un repas puis une conférence de "classification" d'une nouvelle zontienne, ou d'un conférencier extérieur au club, voire une visite de musée, d'exposition ou toute activité intéressante et actuelle, remplissent le temps partagé.

Outre ces diverses activités, le Zonta offre un service d'entr'aide au niveau local, national et international. C'est ainsi que chaque membre met ses ressources personnelles et financières au service de la communauté Zonta.

Le bal annuel, soirée traditionnelle bien connue des jurassiens, ainsi que le marché aux puces lors de la danse sur la Doux, permettent de compléter la générosité du service d'entr'aide.

Ainsi, sur le plan national, le Zonta a pu soutenir de manière prodigue les stages de réinsertion professionnelle des femmes jurassiennes. D'autre part, le club de Delémont a pris en charge durant de longues années, les études de jeunes infirmières. Il offre actuellement des

bourses de formation ou de perfectionnement professionnel. Exceptionnellement, il lui arrive d'aider des femmes en difficultés.

Le Zonta compte actuellement 35'000 femmes réparties dans 47 pays du monde, qui s'unissent pour se connaître et se comprendre mieux, pour s'aider les unes les autres.

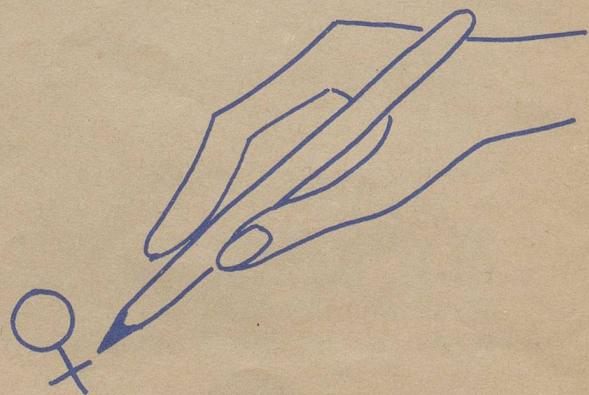
Le Zonta qui n'a aucun caractère partisan, ni confessionnel, incite pourtant ses membres à s'engager dans les structures de la société, afin d'y mettre en pratique ses buts.

"Servir a toujours été lié au Zonta et l'amitié est l'un de ses piliers. Ceci permet une vraie dimension aux projets et aux engagements auxquels s'engagent les zontiennes". Ainsi se conclut l'exposé de Mimi Zahno, exposé très apprécié des participantes à l'assemblée générale du Centre de liaison.

Presse féminine / féministe

Martine Chaponnière, invitée du Centre de liaison jurassien, a donné une conférence très intéressante sur "la presse et les femmes", établissant principalement, une comparaison entre presse féminine et féministe.

Dans la presse féminine en général, Martine Chaponnière constate que la condition de la femme n'est pas remise en question : il n'y a toujours que des recettes de cuisine et de beauté, des modèles



de couture et de tricots et quelques articles donnant des conseils sur l'éducation. Une place est réservée aux faits et gestes des couples célèbres (Jour de France, Femme d'Aujourd'hui, Intimité)!

Cependant, dans certaines revues (Elle, Marie-Claire), elle remarque un "va et vient" entre presse féminine et féministe : quelques questions liées à la condition féminine, y sont abordées.

La presse féministe, par contre, véhicule un message politique. Elle suscite une prise de conscience de la condition féminine. Cette presse-là offre des dos-siers sur des sujets "femmes". On distingue quatre catégories de revues féministes :

- Les revues professionnelles rédigées par des femmes journalistes (par exemple : Antoinette, Femmes en mouvement);
- les revues militantes qui sont souvent des bulletins d'informations (par exemple : Inform'elles, Bulletins d'associations);
- les revues professionnelles et militantes qui regroupent les deux critères cités ci-dessus (par exemple : Femmes suisses);
- les revues scientifiques qui sont rédigées par des chercheuses (par exemple : Cahier du GRIF, Nouvelles questions féministes).

Nombre de journaux féminins ont pris un virage, passant de l'expression féministe à l'expression féminine. Pensons à "F Magazine" changeant de peau et devenant le "Nouveau F" avec le slogan "les idées c'est important, ma gym aussi". Pour justifier ce recul, on prétend souvent que le féminisme fait désormais tellement partie de la vie quotidienne des femmes qu'il n'est plus nécessaire d'en parler.

Si cela était vrai, le féminisme serait intégré à la presse d'information en général. Or c'est loin d'être le cas. Cer-

tains journaux ont une page "femmes", mais d'autres l'ont supprimée et l'on remarque que dans ceux-ci, l'actualité féminine/féministe est bien courte.

Ainsi, Martine Chaponnière conclut que la page "femmes" des journaux était un bon canal d'informations. Les femmes étant encore marginalisées, il ne leur est pas facile, sans cela, d'entrer dans la presse et de faire connaître leurs préoccupations, ou celles de leurs associations.

(Les journaux de la presse féministe sont à votre disposition au Centre de documentation du BCF).

Assemblée de l'Atelier des Franches-Montagnes

L'assemblée générale de l'Atelier des Franches-Montagnes s'est tenue le 26 septembre 1985 à Saignelégier.

Après le bilan de l'année écoulée, les personnes présentes ont préparé un programme d'activités pour la saison 1985-1986 : poterie, vannerie, pâte à sel, cuir, batik sur bois et papier, couture (vêtements pour enfants), labo de photos, etc...

Les enfants ne sont pas oubliés, des activités continues sur 5 à 6 semaines sont organisées à leur intention.

L'Atelier a adhéré à la Fédération des Associations culturelles des Franches-Montagnes. Il s'est présenté lors de la première fête de ce nouvel organisme, le 5 octobre 1985 à Saignelégier.

* * * * *